



TOP OCCASIUM

La meilleure omnium pour votre nouvelle occasion !

- Les garanties d'une vraie assurance omnium pour votre voiture d'occasion.
- Une prime et une indemnisation en perte totale sur base du prix d'achat du véhicule.
- Une Franchise Active.
- En cas de vol, un véhicule de remplacement pendant 20 jours et une indemnisation dès le 21^e jour.
- AG Team, le meilleur règlement de sinistres par téléphone.

Parfois appelée « petite omnium », l'assurance « Multirisques » intervient en cas de vol du véhicule, effraction, incendie, bris de vitrage, dégâts de tempête, grêle, inondation ou collision avec un animal.

La garantie « Dégâts Matériels » peut être ajoutée à la Multirisques pour former une omnium complète. Elle couvre tous les dommages causés à votre véhicule, par vous-même (en droit ou en tort) ou par d'autres.

Souscrire ces deux garanties en complément de la R.C. obligatoire, c'est donc offrir la meilleure protection à votre véhicule !

Les atouts de la TOP OCCASIUM

Une vraie couverture omnium basée sur la valeur d'achat

Tout comme pour une voiture neuve, vous voulez une **couverture complète** de votre véhicule d'occasion, mais vous voulez que la prime soit moins élevée que pour un véhicule neuf. La Top Occasium est une vraie assurance omnium qui couvre aussi bien les petits dégâts que la perte totale, et se base sur la facture d'achat de votre voiture pour déterminer la prime.

Un véhicule de remplacement en cas de vol et une indemnisation rapide

En cas de vol, vous recevez un véhicule de remplacement pendant 20 jours et une indemnisation dès le 21^e jour.

Couverture gratuite et automatique...

- de la taxe de mise en circulation ;
- du système antivol, y compris les frais d'installation ;
- des options et accessoires installés après l'achat de votre voiture, jusqu'à 5 % du prix d'achat.

Une indemnisation optimale en cas de perte totale

De façon générale, la valeur des véhicules d'occasion de plus d'un an diminue en moyenne de 12 % par an. En cas de perte totale ou vol de votre véhicule, la dégressivité sur le montant de la facture d'achat de votre voiture est donc de 1 % par mois à partir de la date de la facture.

Une Franchise Active

La franchise est largement déterminée par le montant du sinistre : plus les frais de réparation sont réduits, moins la franchise est élevée.

Votre véhicule est endommagé ? Pour les réparations, vous prenez en charge une partie fixe de 500 EUR, ainsi que 15 % du montant des dommages, avec un maximum de 1 500 EUR.

Exemples :

- Le montant des réparations s'élève à 2 000 EUR

Votre franchise se calculera comme suit :

Franchise = 500 EUR + 15 % x 2 000 EUR = 500 EUR + 300 EUR = 800 EUR.

➤ **Votre indemnisation sera de 1 200 EUR**

- Le montant des réparations s'élève à 8 000 EUR

Votre franchise se calculera comme suit :

Franchise = 500 EUR + 15 % x 8 000 EUR = 500 EUR + 1 200 EUR = 1 700 EUR

MAIS limitation de la franchise à 1 500 EUR => Franchise = 1 500 EUR

➤ **Votre indemnisation sera de 6 500 EUR**

Bon à savoir : en cas de bris de vitrage, vous payez une franchise de seulement 50 EUR.

La Franchise Active s'applique à tous les autres sinistres.

Libre choix du réparateur

Pare-brise éclaté ? Collision avec un tiers ? Dégâts causés par des voleurs ? Pour effectuer les réparations, vous avez le choix : soit vous faites appel à l'un de nos 2 500 réparateurs agréés, soit vous choisissez librement votre garagiste.

Pack Occasium+ : encore plus pour votre nouvelle occasion

Grâce à la garantie complémentaire Pack Occasium+, vous obtenez 100 % de la valeur facture de votre véhicule en cas de perte totale endéans les 12 mois suivant l'achat. En outre, le Pack Occasium+ assure également les dommages aux objets transportés, jusqu'à 2 000 EUR. Même en cas de vol du véhicule. Mais il y a encore plus : en cas de carte rouge au contrôle technique, vous recevez un véhicule de remplacement pendant la durée des réparations. Votre monospace est volé ? Vous recevez un véhicule de remplacement équivalent et même vos pneus hiver ainsi que leurs jantes sont couverts jusqu'à 1 000 EUR pendant 4 ans en cas de vol ou de perte totale, même s'ils n'étaient pas sur le véhicule.

AG Team, le meilleur service de règlement de sinistres

Vous subissez un sinistre ? Reconnu comme le meilleur service de règlement de sinistres, AG Team ouvre votre dossier et détermine les responsabilités. Un simple coup de téléphone suffit !

AG Team est :

- **rapide** : le rendez-vous est immédiatement fixé chez le garagiste pour la réparation ;
- **flexible** : vous choisissez vous-même le garagiste ou faites appel à l'un de nos réparateurs agréés ;
- **pratique** : en optant pour l'un de nos réparateurs agréés, vous recevez un véhicule de remplacement pour la durée des réparations et tout est payé directement au garagiste.

Ce document contient de l'information générale. La Top Occasium est un complément à l'assurance R.C. Auto d'AG Insurance. Pack Occasium+ est un complément à la Top Occasium. Consultez-moi ou rendez-vous sur www.aginsurance.be/broker pour connaître le contenu et les conditions de ces garanties complémentaires.

Votre Courtier